

GESTION : 2025

Lomé, le 25 Mars 2025

ORDRE DE PAIEMENT N° : 212/2025

Montant facture TTC : 21 972 178 FRANCS CFA
en toutes lettres : VINGT UN MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE
DOUZE MILLE CENT SOIXANTE DIX HUIT
TVA : FRANCS CFA
3 351 688 FRANCS CFA
50% TVA retenue à la source : 1 675 844 FRANCS CFA
Net à payer : 20 296 334 FRANCS CFA
BENEFICIAIRE : TMB
TITRE : FOURNISSEUR
Mode de règlement : PAR VIREMENT
N° Compte Banque à débiter : ECOBANK CERViDA ULTG055 01708 140941500003 56
N° Compte Bancaire du Bénéficiaire : BOA TG167 01004 001006460006 55
Motif de la dépense : REGLEMENT D'AVANCE DE DEMARRAGE POUR
LE MARCHE D'ACQUISITION DE MATERIEL ET
MOBILIER DE BUREAU POUR LE CERViDA-
DOUNEDON
Pièces justificatives : Facture N°004/FL/25, SUIVANT LE CONTRAT
N°01340/2023/DRP/UL-CERViDA-
DOUNEDON/F/IDA
Ligne Budgétaire : 110502- ACQUÉRIR LE MOBILIERS DE BUREAU
Disponibilité de la ligne Composante : 1. GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT

DIRECTEUR DU CERViDA-DOUNEDON



Prof. Coffi AHOLOU